

## FAQ programme MUSIQUE-ÉTUDES

Intervenants: Joanne Durocher, Philippe Bertrand, Nancy Voiselle

Quelle est LA question primordiale à se poser comme parent lorsqu'on hésite à inscrire son jeune en MUSIQUE-ÉTUDES?

Le programme permet de vivre un secondaire différent. Les élèves vivent en groupe fermé, un groupe par niveau. Nous vivons comme une grande famille, ce qui permet de développer des liens forts et des amitiés durables ainsi qu'un fort sentiment d'appartenance.

Est-ce que mon enfant doit déjà jouer d'un instrument avant de s'inscrire en Musique-études?

Non, il n'est pas nécessaire de savoir déjà jouer d'un instrument mais avoir un goût marqué pour l'apprentissage de la musique. Votre enfant en fera tous les jours, c'est le meilleur endroit pour avoir une formation musicale complète.

Quels instruments sont offerts au programme?

Notre principale activité est l'harmonie scolaire, ce qui signifie que votre enfant travaillera un instrument de la famille des vents ou la grande famille des percussions. Nous offrons aussi la possibilité de poursuivre le violon et piano en instrument secondaire. ( possibilité d'apprendre aussi la basse, contrebasse ou violoncelle en second instrument). L'instrument n'est pas partagé et nous le prêtons pendant 5 ans.

Quels sont les ensembles musicaux que mon enfant pourra faire partie?

Harmonie, chorale, orchestre symphonique, Stage Band, petits ensembles.

Quels sont les projets que mon enfant pourrait réaliser lors de son passage en musique?

En plus des concerts de Noël et de fin d'année, nous participons à différents concours musicaux dans la province. Nous faisons aussi des voyages comme Toronto, Boston et même Walt Disney. De plus, nous sortons voir des concerts, assistons à des représentations de musiciens professionnels. Nos portes sont toujours ouvertes afin de prendre un engagement qui fera rayonner notre programme.

### Quel est l'encadrement offert par l'école?

Chaque groupe est encadré par un tuteur tout au long de son parcours scolaire. En sec. 1 et 2, les casiers des élèves sont tout près du département de musique. De plus, du côté académique, nous offrons des ressources comme la récupération, les enseignants ressources et aussi la présence des TES.

### Quel est le coût de l'inscription?

Depuis plusieurs années, nous maintenons le coût de l'inscription à 600\$ ce qui inclut 15 cours à l'instrument avec un moniteur privé et le prêt et l'entretien de l'instrument de chacun des élèves. De plus, nous avons la chance d'être supportée par une fondation qui nous aide lors de diverses activités. C'est un des programmes les moins dispendieux du CSSDPS.

### Où puis-je avoir de plus amples informations sur le programme?

Notre site web : <https://musique.ecolelaseigneurie.com/>

Notre page facebook Musique-études école secondaire de la Seigneurie  
<https://www.facebook.com/musique.etudes>

Par téléphone au 418-666-4400 poste 4415.